



Qui sont les usagers des Accueils de jour à Grenoble ?



**OBSERVATOIRE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT**

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

Décembre 2025

A l'automne 2024, une enquête flash est lancée dans une dizaine d'accueils de jour de Grenoble : cette étude expose les résultats des 153 questionnaires conduits à cette occasion. Elle souligne la diversité et les besoins des publics qui les fréquentent et la manière dont les structures s'adaptent pour y répondre au mieux.

RÉALISATION ET RÉDACTION

Benoît Bacher, Julie Chatelet

RELECTURE ET CONSEILS

Coordination des Accueils de jour de l'Isère, Marie Guillaumin, Maud Ray

MISE EN PAGE

Observatoire de l'Hébergement et du Logement

ILLUSTRATION

Coline Picaud, issue de la bande dessinée *Le Local des Femmes, une parenthèse dans la galère*, 2024



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE DÉPLOYÉE	5
OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	7
ÉCLAIRAGE (1) : UN PUBLIC MARQUÉ PAR L'ISOLEMENT, PLUS PARTICULIÈREMENT DES HOMMES ET DES PERSONNES VIEILLISSANTES	8
ÉCLAIRAGE (2) : LA PRÉSENCE NON NÉGLIGEABLE DES FEMMES ISOLÉES	16
ÉCLAIRAGE (3) : DES MINEURS ISOLÉS ET DES FAMILLES DE PLUS EN PLUS PRÉSENTS	18
ÉCLAIRAGE (4) : LES DIFFICULTÉS PROPRES AUX PERSONNES AYANT CONNU UN PARCOURS DE MIGRATION	20
ÉCLAIRAGE (5) : LES PARCOURS DE SOIN ET DE SANTÉ DES ENQUÊTÉS	23
ÉCLAIRAGE (6) : DES SITUATIONS RÉSIDENTIELLES PRÉCAIRES POUR LA GRANDE MAJORITÉ DES PERSONNES INTERROGÉES	27
Zoom sur... l'hébergement chez un tiers	32
Zoom sur... les passages en institution	33
ÉCLAIRAGE (7) : LES DÉFAILLANCES SYSTÉMIQUES ÉCLAIRÉES PAR LE QUESTIONNAIRE	35
CONCLUSION	37

Introduction

En Isère en 2024, ce sont au moins 173 105 passages qui ont été comptabilisés dans les 12 structures membres de la Coordination des Accueils de jour de l'Isère¹. Si le bilan annuel d'activité de la Coordination permet de garder trace du nombre de passages par structures et soulève les enjeux principaux auxquels font face les Accueils de jour dans le département, peu d'études se penchent sur les spécificités des publics qui les fréquentent : Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Comment se déplacent-ils ? Quels sont leurs besoins ?

Cette enquête « flash » par questionnaire tente d'apporter quelques réponses à ces questionnements afin de mieux connaître et mieux comprendre les profils et les habitudes des personnes qui fréquentent les Accueils de jour à Grenoble. Celles-ci, on le verra, sont souvent en situation de précarité et de mal-logement, voire privées de domicile personnel.

Pourtant, rares sont les statistiques publiques qui permettent de décrire finement ce phénomène et de connaître les formes de mal logement qui touchent les publics les plus précaires, particulièrement ceux des accueils de jour.

Ce questionnaire et son analyse apportent leur pierre à l'édifice en s'efforçant de continuer à quantifier, préciser et objectiver des données restant habituellement dans l'angle mort de la statistique publique, pour, *in fine*, les porter à connaissance des décideurs et du grand public.

¹ La coordination des Accueils de jour de l'Isère regroupe 12 structures en 2024 : Accueil SDF, La Bienvenue, L'Escale Saint Marc, Femmes SDF, Le Fournil, Nicodème, Point d'Eau, Le Secours Catholique (Grenoble) ; Le Rigodon (Voiron) ; Interlude (Bourgoin-Jallieu) ; Alfa 3 A et L'Arche (Vienne).

Méthodologie déployée

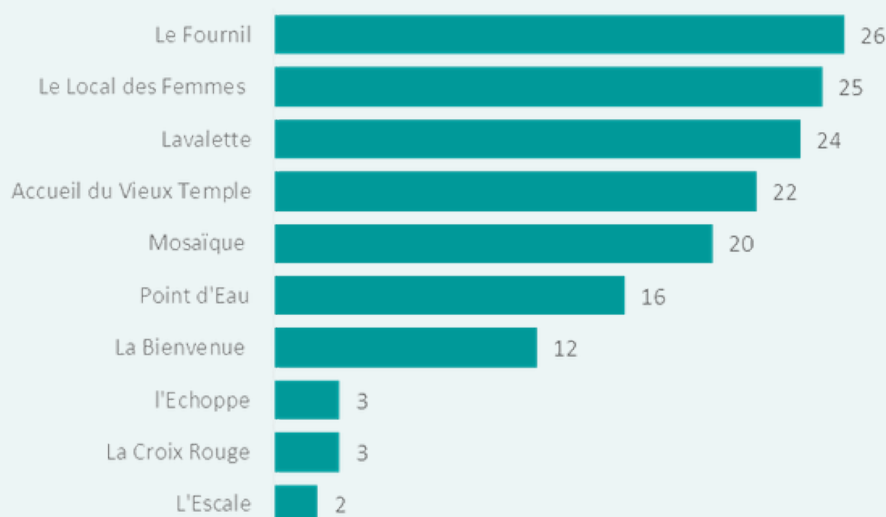
Au total, 15 sessions de passation de l'enquête ont eu lieu au printemps 2024, entre mars et avril. Elles ont permis d'administrer 153 questionnaires dans dix structures différentes : Le Fournil, Le Local des Femmes, Le Secours Catholique – Lavalette et Mosaïque –, l'Accueil du Vieux Temple, Point d'Eau, La Bienvenue, L'Echoppe, La Croix Rouge et L'Escale. Toutes sont implantées à Grenoble.

Quatre enquêteurs ont été mobilisés, le plus souvent à deux, pour les administrer en face à face avec les personnes. Ces échanges ont permis le recueil de données prédéterminées mais aussi de commentaires « libres » supplémentaires. Ces derniers sont mobilisés et présentés sous forme de verbatims dans ce rapport afin d'apporter des précisions sur les parcours et les trajectoires individuelles.

Cette enquête n'avait pas vocation à être menée dans l'intégralité des Accueils de jour existants sur l'agglomération

grenobloise. Par exemple, les questionnaires n'ont pas été administrés à l'accueil Nicodème (centre-ville) ou aux Restos du Cœur (quartier Chorier-Berriat). De même, toutes les sessions n'ont pas toujours pu se tenir dans le volume espéré initialement. Une seule session de passation a par exemple eu lieu à Point d'Eau au lieu des deux prévues initialement (compte tenu de la forte fréquentation du lieu). Le graphique ci-dessous illustre ces déséquilibres : près d'une trentaine de questionnaires administrés au Fournil ou au Local des Femmes, contre moins d'une dizaine à La Croix Rouge ou à L'Escale. Cette disparité dans les chiffres s'explique souvent par la différence de taille des structures : l'Echoppe, L'Escale ou La Bienvenue étant plus petites, elles accueillent mécaniquement moins de personnes, ce qui réduit le nombre de questionnaires possiblement administrés.

Répartition des questionnaires administrés par accueil



Cette enquête n'ayant pas vocation à être représentative, elle comporte de fait des biais de représentativité et de temporalité qu'il faut prendre en compte dans l'analyse. Aucun échantillon n'a été constitué au préalable dans la mesure où les enquêtés ont volontairement accepté de répondre aux questions des enquêteurs, au fil de l'eau et sans être sélectionnés pour le faire. Cette analyse s'appuie sur leurs déclarations à un instant T sans vérification des informations transmises. De plus, la période de passation des questionnaires coïncide avec la période du Ramadan (mois de mars 2024), ce qui a pu influencer certains résultats. Le panel n'est donc pas exhaustif, et ne peut prétendre être représentatif des réalités de l'ensemble des publics des Accueils de jour de l'agglomération grenobloise. S'il aurait été intéressant d'apprécier ces résultats au regard des statistiques renseignées par les différents Accueils de jour sondés, l'anonymat souhaité dans le cadre de l'inconditionnalité de l'accueil ne le permet pas.

Cependant, ce panel permet d'éclairer certaines tendances et d'éventuelles spécificités (sur le type de publics accueilli, l'accompagnement, les activités proposées, etc.).

En complément de la passation des questionnaires auprès des usagers, des notes d'observations de terrain ont été prises dans 6 structures (Le Local des Femmes, Lavalette, l'Accueil du Vieux Temple, Mosaïque, La Bienvenue et L'Escale). Des entretiens semi-directifs ont également été réalisés avec certains professionnels des accueils de jour (Point d'Eau, Le Local des Femmes, Le Fournil). Ces résultats sont valorisés dans les encarts violets intitulés « Qu'en disent les structures ? » et incorporés à chaque « éclairage ».

Note de lecture : Les citations des usagers sont en orange, celles des professionnels en bleu. Toutes les citations ont été pseudonymisées afin de garantir l'anonymat des personnes rencontrées.

Objectifs de l'étude

Ce rapport présente les résultats de l'enquête flash en partant d'un constat partagé : la plupart des personnes interrogées dans les Accueils de jours de Grenoble se trouvent dans une situation d'isolement et de fragilité plus ou moins marquée. Ce sont des hommes, et de plus en plus de femmes, souvent isolés, avec ou sans enfants. Parmi eux, certains sont déjà âgés, avec des problématiques propres au vieillissement et d'autres amplifiées par des parcours de vie cabossés. D'autres, bien que moins nombreux, sont au contraire très jeunes et pour certains mineurs, dans ce cas souvent non accompagnés.

Leurs situations résidentielles sont diverses et plus ou moins précaires : de la rue au logement – relevant parfois de l'habitat indigne – en passant par l'hébergement, en structure ou chez des tiers.

La plupart souffrent des défaillances systémiques dues à la crise du logement (pénurie de places en hébergement d'urgence, pénurie de logements, particulièrement de logements sociaux...), alors que la majorité font pourtant des demandes et des démarches répétées dans l'espoir de voir leur situation évoluer positivement (demandes auprès du 115, demande de mutation de logement social, recours au DALO/DAHO...)

Certains publics, et notamment ceux qui se trouvent en situation administrative complexe² (33 % des personnes interrogées), cumulent les difficultés, que

ce soit au niveau des ressources financières, des parcours résidentiels, ou des parcours de soin.

De façon générale, les parcours sont régulièrement marqués par des problématiques de santé (pathologies, problèmes psychologiques, accès à un professionnel de santé, à des soins...)

Ce rapport s'arrête successivement, sous forme de sept « éclairages », sur ces différentes thématiques. Il revient d'abord sur les publics qui fréquentent les Accueils, marqués par une prédominance des hommes isolés et des personnes vieillissantes (1), mais souligne également la présence non négligeable des femmes (2), des mineurs isolés et des familles (3). Le rapport détaille ensuite les difficultés propres aux parcours des personnes ayant connu un parcours de migration, et qui se trouvent, pour certaines, dans des situations administratives complexes (4), avant de s'intéresser aux parcours de soin et de santé des répondants (5). Il met enfin en lumière les situations résidentielles des personnes interrogées en analysant plus finement l'hébergement chez des tiers et les passages en institutions (aide sociale à l'enfance, centres de détention, hôpital psychiatrique) (6). Enfin, il revient sur les défaillances systémiques sous-jacentes à l'ensemble de ces axes (7).

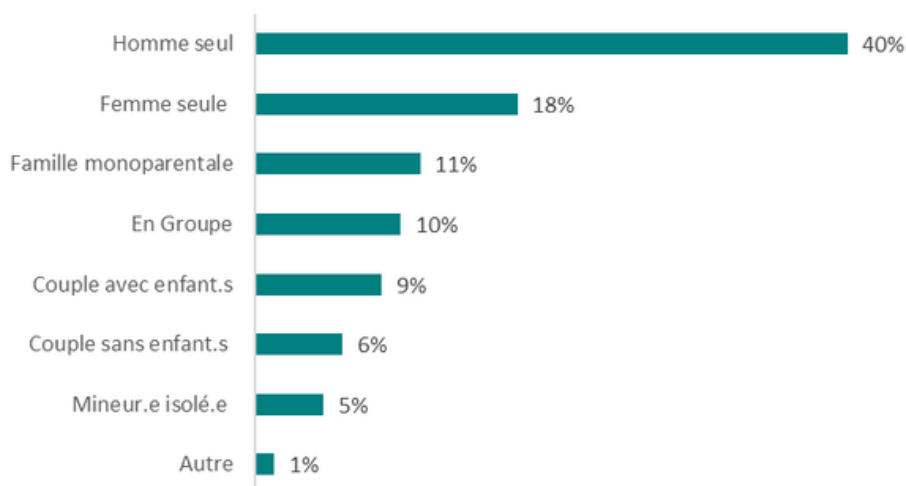
² Personnes issues de l'immigration : demandeurs au séjour, demandeurs d'asile, mineurs non accompagnés et non reconnus par le Département, personnes sans titre ni demande.

Eclairage (1) : Un public marqué par l'isolement, plus particulièrement des hommes et des personnes vieillissantes

Le rapport 2023 du SIAO de l'Isère fait le constat d'une présence majoritaire d'adultes isolés – avec ou sans enfants – dans la demande d'hébergement en Isère³. C'est particulièrement le cas des hommes isolés, qui représentent 40 % des doubles demandes (115 et insertion)⁴. Le public des Accueils de jour semble relativement similaire, dans la mesure où les résultats de cette enquête font ressortir que 63 % des personnes interrogées dans les Accueils constituent des ménages isolés - contre 44 % dans la population générale de la Métropole de Grenoble⁵ - dont 40 % d'hommes - contre 20 % dans la population générale⁵. Cette surreprésentation des hommes isolés est typique des publics

ayant connu des passages de vie en rue⁶ et des « situations de sans-abrisme, après des parcours de vie “chaotiques”, faits de grande précarité socio-économique, de phénomènes souvent multiples d'exclusion et de marginalité où s'alternent, et souvent s'additionnent, ruptures familiales, incarcération, troubles psychologiques, addictions, vie en rue... »⁷ A cela s'ajoutent « l'échec des politiques sectorielles à lutter contre la pauvreté et l'exclusion, ainsi que le résultat d'inégalités sociales et économiques structurelles auxquelles les politiques publiques et les prestations sociales ne parviennent pas à répondre »⁸.

Composition familiale des ménages interrogés



³ SIAO 38, *Rapport d'observation 2024 du SIAO de l'Isère - Données 2023*, p. 22 et 23.

⁴ *Idib.*, p. 21.

⁵ Source : Insee, Recensement de la population, 2022, exploitation complémentaire.

⁶ SIAO 38, *Adultes isolés en situation de rue : donner du sens à une surreprésentation statistique*, 2022, p. 5.

⁷ SIAO 38, *Rapport d'observation 2024 du SIAO de l'Isère - Données 2023*, p. 22.

⁸ *Loc. cit.*

Il ne faudrait cependant pas en venir à sous-estimer le public féminin présent dans les Accueils : la part des femmes isolées interrogées (18 %)⁹, bien qu'inférieure à leur poids dans la population générale (24 % des ménages de la Métropole grenobloise en 2022¹⁰), est non négligeable et marquante, dans un environnement habituellement considéré comme largement masculin.

Il en va de même des familles monoparentales, qui représentent 11 % des personnes interrogées (9,2 % des ménages en population générale¹⁰).

Les couples, qu'ils soient avec (21,5 % des ménages de la Métropole en 2022¹⁰) ou sans enfant (22,7 % des ménages¹⁰), semblent moins présents, et sont quant à eux sous-représentés dans les résultats du questionnaire.

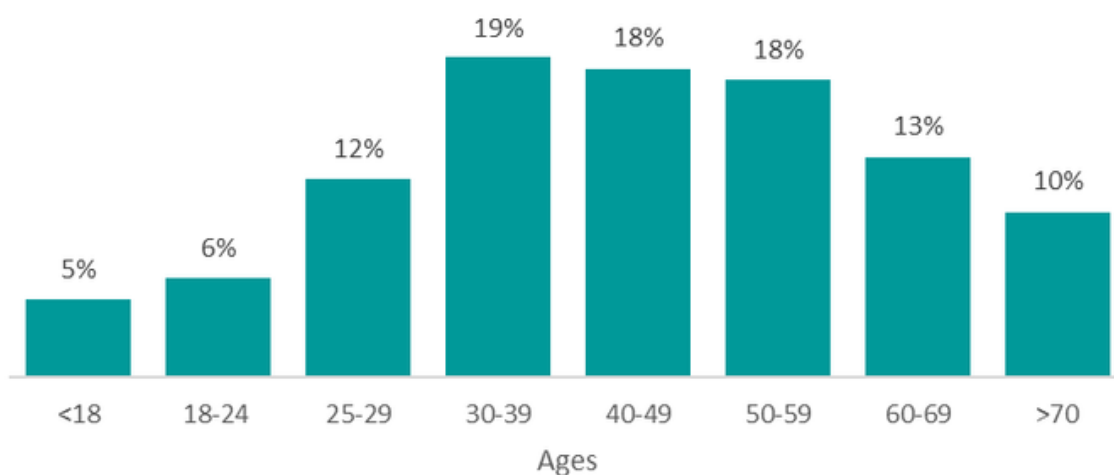
En ce qui concerne les classes d'âge accueillies, elles sont plutôt équitablement représentées : 23 % de moins de 30 ans, 19 % de 30-39 ans, 18 % de 40-49 ans, 23 % de 60 ans et plus. Cette répartition est un marqueur non-négligeable de l'élargissement de la précarité à toutes les tranches de la population.

Le poids des personnes vieillissantes est cependant remarquable en cela qu'il est aussi un public relativement nouveau des Accueils de jour : près d'une personne accueillie sur quatre (23 %) a plus de 60 ans. Elles ont surtout été interrogées à L'Accueil du Vieux Temple, Lavalette et au Fournil.

Les plus jeunes (notamment les 25-39 ans) fréquentent quant à eux davantage le Local des femmes, Mosaïque ou Point d'Eau.

Par ailleurs, la part des enquêtés se déclarant mineurs (5 %) interpelle compte tenu du fait qu'ils devraient être pris en charge par le Département au titre de sa compétence sur l'Aide Sociale à l'Enfance.

Classes d'âge des personnes interrogées



⁹ Voir « [Eclairage \(2\) : La présence non négligeable des femmes isolées](#) ».

¹⁰ Source : Insee, Recensement de la population, 2022, exploitation complémentaire.

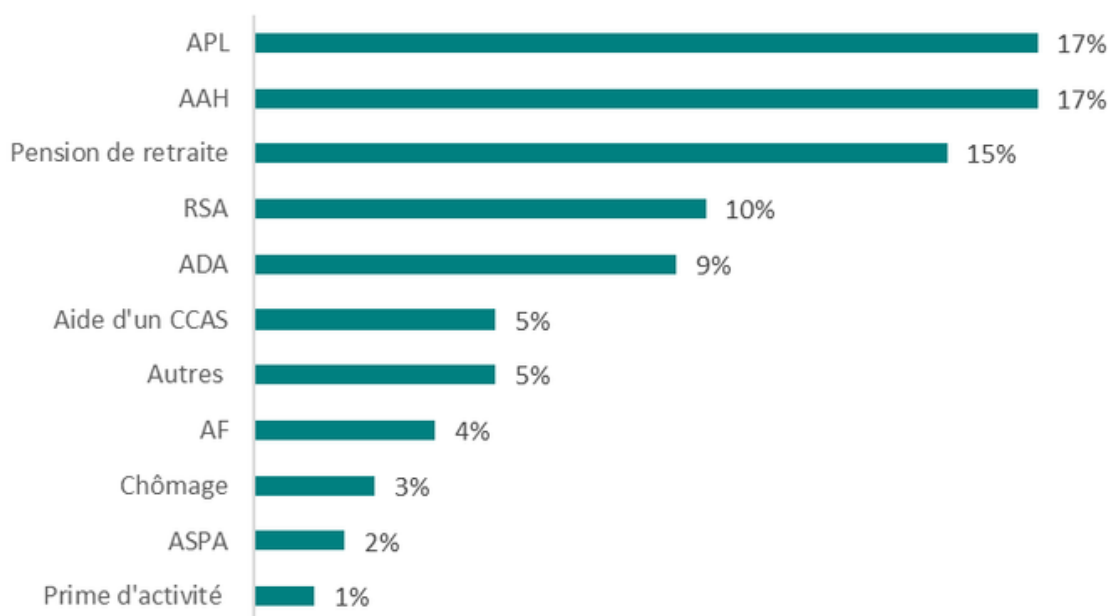
D'après les déclarations des 33 personnes de plus de 62 ans (âge légal de la retraite) ayant répondu à l'enquête, 11 ne toucheraient ni pension de retraite ni minimum vieillesse (ASPA), soit un tiers d'entre elles, ce qui témoigne de la très grande précarité des personnes âgées se rendant dans les Accueils. Même parmi celles qui touchent une pension (21 personnes), 6 personnes touchent aussi des APL (aide personnalisée au logement), 3 touchent aussi l'AAH (allocation adulte handicapé), dont 1 touchant ces trois sources de revenus (AAH, APL, retraite).

De manière générale, les APL (aide personnalisée au logement) et l'AAH (allocation adulte handicapé) sont les deux prestations les

plus mobilisées par les enquêtés. 8 % des personnes interrogées sont d'ailleurs reconnues comme adultes en situation de handicap et de précarité puisqu'elles touchent à la fois l'AAH et les APL. Une situation de handicap présente un risque d'accroître les obstacles supplémentaires rencontrés dans le parcours résidentiel des personnes qui la subissent, mais également d'exacerber leur précarité.¹¹

La sollicitation de ces différentes aides n'est pas déconnecté des besoins exprimés par les personnes concernant en premier lieu la connexion internet : 41 personnes (environ 27 % des enquêtés) expliquent avoir besoin de cet accès.

*Aides ou prestations sociales dont bénéficient les personnes interrogées
(plusieurs aides possibles par personne)*

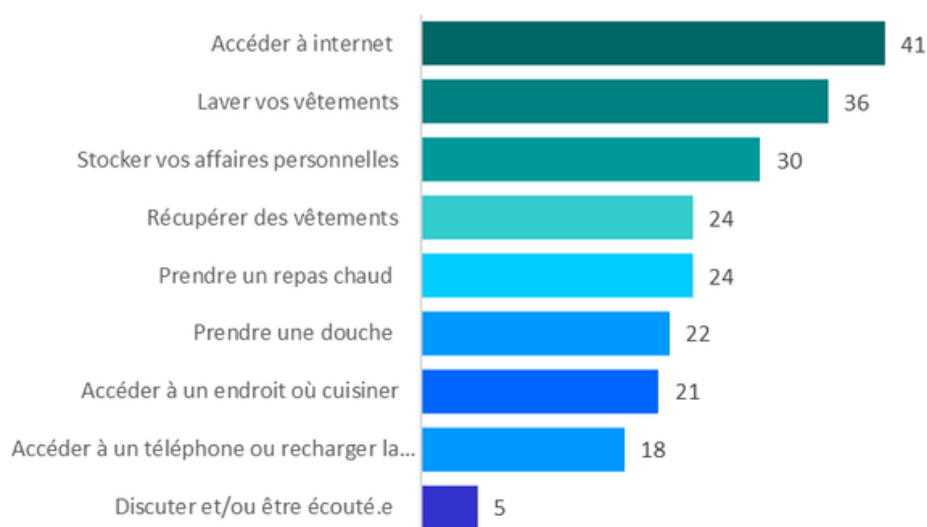


¹¹ Voir sur ce sujet :

Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL), *Handicap et privation de domicile personnel : les besoins des personnes et leur prise en compte*, Les Cahiers de l'Observatoire, décembre 2024, disponible sur : https://www.untoutpour tous.org/wp-content/uploads/2025/02/Les-cahiers-de-IOHL-decembre-2024_handicap-et-privation-de-domicile-personnel.pdf (vu le 24/04/2025).

OHL, *Quelle considération des situations de handicap dans le logement social ?*, Les Cahiers de l'Observatoire, décembre 2024, disponible sur : https://www.untoutpour tous.org/wp-content/uploads/2025/02/Les-cahiers-de-IOHL-decembre-2024_Handicap-et-logement-social.pdf (vu le 24/04/2025).

*Besoins non satisfaits au cours des deux derniers mois
(Plusieurs réponses possibles)*



Les personnes vieillissantes sont aussi celles qui expriment le plus directement, dans les échanges avec l'enquêteur, le besoin d'accéder aux nouvelles technologies (téléphone, réseau internet) et qui insistent sur les difficultés d'utilisation qu'elles sont susceptibles de rencontrer :

“ Il faudrait que je me mette à internet et au téléphone, mais c'est pas facile. ”

Homme isolé, 75 ans.

“ Je ne sais pas faire les textos. ”

Homme isolé, 63 ans.

L'expression de ces besoins est une conséquence de la dématérialisation généralisée des procédures d'accès aux droits (changement de situation administrative, prise de rendez-vous, suivi de santé, etc.), qui provoque une certaine défiance chez une partie des enquêtés :

“ On ne trouve aucune oreille qui nous écoute, surtout les marginaux. On se sent écrasés et on ferme notre gueule. [...] Tout est devenu virtuel maintenant. Alors, aller courir après des ordis... ”

Femme isolée, 57 ans.

Ces difficultés sont également l'une des sources du phénomène de non-recours, très présent parmi les enquêtés.

Recours et non-recours aux prestations sociales

- 64 % personnes interrogées dans cette enquête touchent des prestations sociales.
- Parmi les autres, 18 % déclarent avoir fait des démarches pour accéder à des aides ou prestations sociales (qu'elles ne touchent pas déjà).
Et parmi ces dernières :
→ Seules 7 % ont abouti.
→ 11 % n'ont pas abouti.
→ 74 % sont encore en cours au moment de l'enquête.

Viennent ensuite les besoins d'accéder à des espaces de stockages (affaires personnelles), à des espaces de vie (cuisine), à des vêtements, à un repas chaud, et enfin à des points d'eau et d'hygiène (pour laver son linge ou prendre une douche). Le fait que leurs économies financières soient largement utilisées pour accéder à des services d'hygiène de première nécessité dès qu'elles en ont les moyens a été largement exprimé par les personnes interrogées. Le manque d'accès au service public de douches et de machines à laver à Grenoble – relevé par les professionnels des accueils de jour – n'est sans doute pas étranger à ce besoin : ces services existent mais en sous-nombre et souvent accessibles sur des plages horaires similaires, ce qui ne permet pas de désengorger leur accès.

L'isolement social est présent chez quelques personnes qui expriment le besoin de « discuter et d'être écoutées », quand plusieurs mettent en avant la pratique d'activités comme un moyen de couper de leur quotidien et de rompre l'isolement. Et en effet, environ 75 % des enquêtés déclarent pratiquer des activités de loisirs.

Les centres d'intérêt sont variés et offrent une échappatoire dans des vies où se mêlent souvent difficultés multiples, angoisse, stress et charge mentale. Ce sont surtout des activités sportives (randonnée, football, course, tennis, danse, sport de combat...), artistiques et culturelles (cinéma, musique, jeux, lecture, politique...), des apprentissages en tout genre (langues, cuisine) et pour certains des voyages qui sont régulièrement cités. Garantir un accès aux plaisirs et aux loisirs est d'ailleurs un axe majeur des missions des Accueils de jour, qui développent et diversifient de plus en plus leurs activités en ce sens (concerts, sorties, activités sportives, culturelles, lecture, jardinage, etc.) Ce sont des temps importants de respirations pour les personnes accueillies, temps qui permettent aussi d'aller contre l'isolement en recréant des liens sociaux. Les Accueils de jour sont ainsi perçus comme des lieux d'émancipation, des espaces propices à l'échange :

“Je viens ici pour discuter. Des fois, on a besoin de sortir.”

Femme isolée, 39 ans.

Nuage de mots représentant les loisirs et sources d'intérêt évoqués par les personnes enquêtées



40 % des enquêtés déclarent par ailleurs exercer une activité bénévole et/ou, parfois, militante, notamment dans des structures où ils ont pu être, ou sont toujours, bénéficiaires : sont par exemple souvent cités Les Restos du Cœur, Point d'Eau, Magdalena, la Croix Rouge, le Secours Catholique ou encore Jardins Sans Frontières.

Le bénévolat se structure parfois autour de la foi religieuse (aide dans les paroisses à l'Eglise, aumônerie de police/gendarmerie/hôpital).

Certains pratiquent des activités relevant d'une action plus sociale (aide aux personnes âgées, engagement comme pompier volontaire, aide aux devoirs, cours de français, permanences pour le droit au logement, animation d'ateliers au sein de Maisons des habitants) et/ou essentielle (aide-ménagère, accompagnement de personnes en situation de handicap).

Ces engagements bénévoles se font parfois dans le cadre d'une démarche d'insertion et d'accompagnement au sein des structures. Parallèlement, les pratiques institutionnelles ont tendance à pousser, elles aussi et de plus en plus, vers « l'activation » des bénéficiaires en contrepartie de la réception d'aides sociales (notamment le RSA, qui fait l'objet de récente évolution en ce sens¹²).

Quelles que soient les causes de ces engagements, ces derniers permettent toujours de faire fonctionner des activités essentielles à la société et à la lutte contre la précarité. Elles constituent sans doute aussi un espace de reconnaissance important où les personnes ont la possibilité de s'investir, s'exprimer, et mettre à profit leurs expériences, bien souvent peu considérées par ailleurs.

“ 80 % de nos bénévoles sont issus du public. On essaie vraiment de travailler la participation au Point d'eau. Ils font partie des bénévoles de l'équipe. On a une travailleuse paire et certains sont intégrés au bureau [de l'association], au CA [Conseil d'Administration]. On essaie de les intégrer à tous les niveaux, dans toutes les instances de Point d'Eau. ”

Point d'Eau

Malgré tout, la gestion de la « survie » quotidienne est mise en avant par plusieurs personnes, qui n'ont ni le temps ni l'envie de pratiquer des loisirs car elles font face à trop de difficultés quotidiennes :

“ Maintenant, je n'ai plus de loisirs. Je vis au jour le jour. ”

Femme isolée, 62 ans, en situation de handicap.

“ J'en n'ai plus, c'est bizarre. [...] J'ai peut-être un peu trop souffert. ”

Homme isolé, 51 ans.

A ces difficultés s'ajoute la fatigue des trajets quotidiens pour relier les différents Accueils de jour : une grande partie des personnes interrogées circulent entre les Accueils et y trouvent de la complémentarité. 70 % des enquêtés déclarent avoir fréquenté plusieurs structures au cours des derniers mois (jusqu'à 7 Accueils différents).

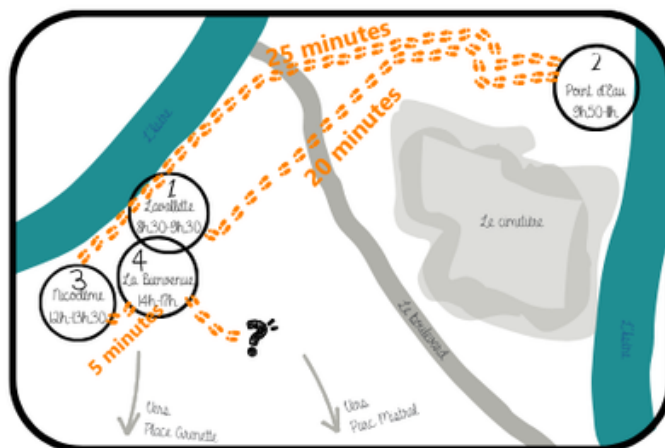
Or fréquenter plusieurs lieux dans une même journée pour répondre à des besoins primaires et se mettre à l'abri concourt à l'errance et en fait pleinement partie, particulièrement chez les personnes les plus précaires.

A titre d'exemple, une personne souhaitant rester au centre-ville de Grenoble peut, en

¹² Pour en savoir plus sur les nouvelles modalités du RSA instaurées en 2025, voir : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17997> (vu le 24/04/2025).

fonction des jours d'ouverture, prendre un petit déjeuner à Lavalette (Secours Catholique) les lundis, mardis, et jeudis, ou à l'Accueil du Vieux Temple les mercredis et vendredis. Elle pourra ensuite se rendre à Nicodème dans le vieux centre ou aller au Fournil, un peu plus loin sur les quais, pour manger et se poser un peu, avant, enfin, d'aller à La Bienvenue dans l'après-midi profiter de l'intimité de ce lieu plus petit.

Exemple de parcours d'un usager des Accueils de jour le jeudi à Grenoble



Qu'en disent les structures ?

La présence d'un public « vieillissant » sur l'Agglomération grenobloise :

La Coordination des Accueils de jour de l'Isère relève la présence de plus en plus fréquente, dans ses structures, de personnes vieillissantes et précaires, parfois en logement, et qui cherchent à rompre l'isolement. C'est notamment le cas du public accueilli à L'Escale - lieu ancré dans les quartiers de l'Abbaye / Teisseire-Malherbe à Grenoble - ou du Fournil - proche de la gare.

« Il y a deux types [de personnes en logement]. Les personnes un peu vieillissantes : on en a pas mal qui ont des logements et qui sont en très grande précarité. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas les moyens de chauffer leur appartement, pas les moyens de se nourrir correctement aussi, qui sont isolés aussi socialement, qui recherchent de la compagnie, jouent à la belote l'après-midi. Voilà. [...] Et puis les deuxièmes, c'est les anciens de la rue qui sont « Logement d'abord », par exemple, et qui sont encore en transition, encore un pied dehors, un pied dedans, en fait, et qui ont vécu... [...] Le lien social, ils l'ont à travers les accueils de jour, donc il y a des habitudes qui vont changer, ça se fait petit à petit. Il y a toute une période encore où ils vont fréquenter les accueils de jour, même s'ils ont un logement. On en a pas mal. »

Le Fournil

Mais aussi ailleurs en Isère :

75 % du public accueilli à l'Accueil du Rigodon à Voiron est dans une situation similaire.



Suite

**Le phénomène de non-recours chez les hommes isolés :**

« Les hommes seuls, ils savent qu'ils n'ont aucune chance d'avoir une place [en hébergement d'urgence], en fait. [...] Ils savent très bien qu'on ne leur proposera pas parce qu'ils sont jeunes, en bonne santé, il n'y a pas de critères de vulnérabilité, ils savent très bien. Ils ont fait [le 115] pendant des années, on ne leur a rien proposé, ils arrêtent. Ils se débrouillent, ils ont fait autrement. »

Le Fournil

La nécessité de garantir un accès aux loisirs :

« Quand on est à la rue, il n'y a pas de weekend-end : c'est à temps plein à la rue, à temps plein tous les jours. Il faut penser à où est-ce qu'on dort, où est-ce qu'on mange, à tel papier qu'il faut faire. Et du coup, nous, on a dans l'idée de proposer des parenthèses, donc on fait des activités. »

Point d'Eau

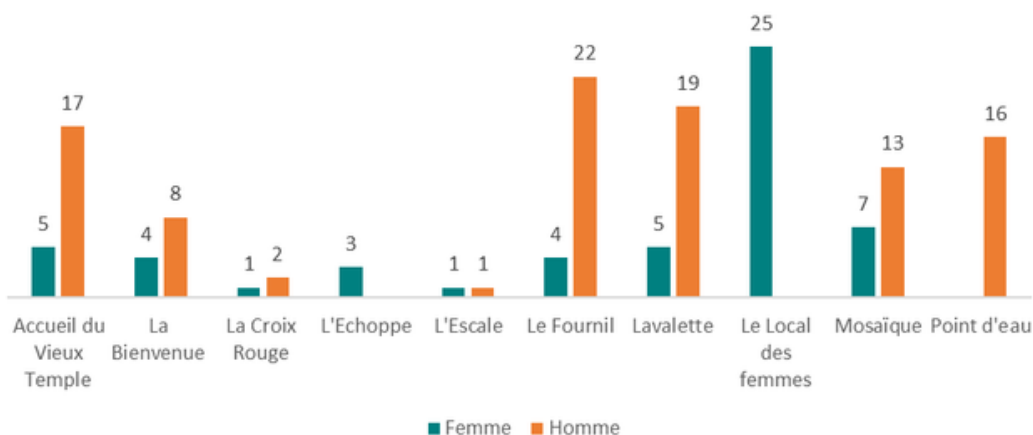
Eclairage (2) : La présence non négligeable des femmes isolées

Si c'est la présence prédominante d'hommes seuls de plus en plus âgés dans les Accueils de jour où a été menée l'enquête flash qui a été constatée, celle des femmes reste non négligeable. A l'instar de leur représentation parmi les adultes sans domicile en France (estimée à 40 % en 2024)¹³, elles représentent près de 36 % des personnes interrogées dans l'enquête flash (tout ménage confondu), dont 18 % de femmes isolées (24 % des ménages de la métropole en 2022¹⁴). Sur 11 personnes déclarant être en demande active d'hébergement (CHRS) auprès du SIAO de l'Isère, la moitié (5) sont des femmes, dont 4 sont seules (36 % des demandes actives). Ce chiffre est supérieur à la part des femmes isolées dans la demande active au 115 en Isère en 2023 (21 %)¹⁵.

Les questionnaires passés au Local des Femmes, lieu qui accueille exclusivement un public féminin, contribuent à rééquilibrer le

ratio général : sans eux, l'échantillon comporte 20 % de femmes pour 80 % d'hommes. Et en effet, le graphique ci-dessous rend compte de la fréquentation majoritairement masculine des Accueil de jour mixtes, notamment à Point d'Eau où la totalité des interrogés étaient des hommes. La représentation graphique met également en avant le fait que les femmes, quand elles sont représentées parmi les répondants, ont surtout été interrogées dans des petites structures, peut-être plus « intimistes » (L'Echoppe, l'Escale, La Bienvenue) et donc probablement perçues comme plus sécurisantes. Certaines femmes peuvent en effet être intimidées par la grande fréquentation à Point d'Eau ou au Fournil, et se sentir en insécurité au milieu d'Accueils souvent très masculins, ou ne se reconnaissent pas dans ces lieux et se sentent au contraire accueillies sereinement au Local des Femmes.

Nombre de répondant dans chacun des Accueils selon le genre



¹³ Sénat, *Femmes sans abri, la face cachée de la rue - Rapport*, Rapport d'information n° 15 (2024-2025), tome 1, déposé le 8 octobre 2024, disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-1.html> (vu le 24/04/2025).

¹⁴ Source : Insee, Recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

¹⁵ SIAO 38, *Rapport d'observation 2024 du SIAO de l'Isère - Données 2023*, p. 21.

L'invisibilisation des femmes isolées s'explique par le fait que ces dernières « font face à d'autres difficultés, mettent en place d'autres stratégies de survie lorsqu'elles se retrouvent sans domicile et bénéficient d'autres formes de solidarités informelles et institutionnelles. »¹⁶ Ces appuis spécifiques ont souvent trait aux représentations associées à leur genre, à la féminité et à la maternité auxquelles il renvoie : « le genre, pour les femmes, est un facteur de vulnérabilité, mais aussi de protection lorsqu'elles sont en rue. Ainsi, parce qu'elles sont socialement plus souvent considérées comme vulnérables ou parce qu'elles « inspirent plus confiance », les femmes auraient plus de facilité à demander et obtenir de l'aide que les hommes. »¹⁷

Cependant, ces « avantages relatifs »¹⁸ dont disposeraient les femmes ne leur permettent pas toujours d'échapper à la rue ou au mal-logement. C'est particulièrement vrai pour les mères de famille (monoparentale ou non) qui se retrouvent aujourd'hui également sans solution d'hébergement, même avec de très jeunes enfants à leur charge : « les femmes enceintes ou sortant de maternité, sans solution d'hébergement, ne trouvent plus systématiquement de solution après la naissance de leur(s) nourrisson(s) et peuvent ainsi se retrouver contraintes de dormir dehors, dans la rue. »¹⁹ Des observations similaires apparaissent dans cette enquête flash : familles comprenant des enfants et mineurs isolés en situation de grande vulnérabilité sont eux aussi dorénavant présents dans les Accueils.

Qu'en disent les structures ?

femmes
sof

Des femmes isolées difficile à repérer dans l'espace public :

« Les femmes vers qui on va [lors des maraudes], c'est plutôt des femmes qui font la manche, ou qu'on connaît, ou des femmes repérées parce qu'on est passées plusieurs fois - par exemple à la gare, on voit tout le temps cette femme à cet endroit-là sur les bancs, ou à la bibliothèque. Mais les femmes, c'est difficile de les repérer dans l'espace public. Beaucoup qu'on va rencontrer qui sont à la rue, dans l'espace public, on ne les repérait pas. »

Le Local des Femmes

Le « lien au collectif » est parfois difficile, quelle que soit la situation :

« C'est des personnes [les femmes] qui ont du mal, des fois, à aller dans du collectif. [...] Des personnes qui font la manche aussi, peut-être, et qui sont occupées à faire la manche. [...] Je veux dire, ce n'est pas un profil aussi défini que pour être... Il n'y a que les femmes de droit commun qu'on voit à l'extérieur et elles ne viennent pas ici. Je veux dire, c'est un peu plus fin que ça dans la différence, je trouve. C'est plus la question du lien au collectif. »

Le Local des Femmes

¹⁶ SIAO 38, *Adultes isolés en situation de rue : donner du sens à une surreprésentation statistique*, 2022, p. 20.

¹⁷ Loc. cit.

¹⁸ Loc. cit.

¹⁹ Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), *Enquête. Femmes et sans-abrisme : quelles réalités ?*, Volet 1 : Le phénomène vu par les SIAO, novembre 2024, p. 22, disponible sur : <https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2024/11/Enquete-SIAO-2024.pdf> (vu le 24/04/2025).

Eclairage (3) : Des mineurs isolés et des familles de plus en plus présents

Sur l'ensemble des 153 questionnaires passés, 20 % concernent des familles avec enfants. Parmi elles, plus de la moitié sont des familles monoparentales (57 %) – dont des familles nombreuses, certaines comptant jusqu'à 5 enfants. Les femmes sont surreprésentées à la tête de ces familles, avec 76 % des familles monoparentales dont le parent est une femme. Le reste des familles interrogées sont des couples (43 %), le plus souvent avec 1 ou 2 enfants.

Si elles sont rares, les personnes déclarant attendre une naissance existent, situation d'autant plus préoccupante qu'elles se trouvent parfois dans des situations résidentielles très précaires au moment de l'enquête (en rue ou hébergement chez un tiers).

“ Je suis restée un an et demi dehors avec mes enfants, enceinte. [...] Je me demande comment c'est pour les sans-papiers. ”

Mère de famille monoparentale, 28 ans, 3 enfants à charge, bénéficiant d'un titre de séjour

Qu'en disent les structures ?



Une fréquentation accrue des familles comprenant de très jeunes enfants est observée par les Accueils :

Le nombre des familles accueillies au Local des Femmes a bondi de 60 % entre 2023 et 2024. Elles représentent désormais 33 % du public accueilli (contre 28 % en 2023). Ce public « familles » se constitue de couples avec enfants, mais également de femmes seules avec enfants et de femmes enceintes. On sait par ailleurs que les enfants et très jeunes enfants sont désormais de plus en plus présents parmi les ménages en situation de très grande précarité : 268 mineurs sans solution d'hébergement ont été recensés par Femmes SDF, dont plus de 40 % ont moins de 3 ans.

Avec certaines de ces familles qui restent sans solution d'hébergement :

Plusieurs décisions prises par le Tribunal Administratif de Grenoble en 2024²⁰ estiment que les familles avec de « jeunes » enfants ne doivent pas rester à la rue, mais sans que soit définie la notion de « jeunes » enfants. Ce flou sur la définition semble générer une incertitude : jusqu'à quel âge un enfant est-il « jeune », ou encore « en bas âge » ? De cette interrogation découle une hiérarchie insupportable des vulnérabilités : un enfant de 5 ans est-il vraiment moins vulnérable qu'un enfant de 3 ans ?

²⁰ 3 décisions émanant de référés suspension concernant des DAHO et jugés par le Tribunal administratif (TA) de Grenoble : [décision n°2408173 du 14/11/24](#), [décision n° 2405370 du 05/08/24](#) et [décision n°2409000 du 12/12/24](#), disponibles par requête à l'adresse suivante : <https://opendata.justice-administrative.fr/recherche/TA38> (vu le 24/04/2025).

Les mineurs présents dans les Accueils ne sont pas toujours accompagnés de leur famille. Sur les 153 personnes interrogées, 7 se déclarent mineurs isolés (dont 6 hommes et 1 femme). Ces derniers occupent une place à part dans le public accueilli, car il s'agit d'adolescents sans famille, le plus souvent livrés à eux-mêmes, bien que relevant théoriquement d'une prise en charge par le Département. Ils sont confrontés à un parcours parfois complexe pour faire reconnaître cette minorité : cette reconnaissance fait l'objet d'une longue procédure (mise à l'abri provisoire, évaluation sociale à caractère pluridisciplinaire, entretiens, tests osseux ...) ²¹. Plusieurs rapports pointent par ailleurs les dysfonctionnements de ces procédures, qui ont de lourdes conséquences sur les parcours de vie : « la rue, la violation de leurs droits fondamentaux, l'exposition à des traitements inhumains et dégradants, à des risques de maltraitance voire d'exploitation. » ²²

De fait, d'après les résultats de l'enquête flash, un seul « mineur non accompagné » déclare être officiellement reconnu comme tel par le Département de l'Isère: il aurait été hébergé dans un CHRS dans les deux derniers mois, mais déclare également s'être trouvé en situation de rue et avoir dormi sous une tente. Les 6 autres mineurs se déclarant non reconnus officiellement par le Département rapportent tous avoir dormi à la rue ou sous une tente au cours des derniers mois. Ils racontent être plongés dans un vide juridique et administratif qui induit mécaniquement

une situation de grande vulnérabilité.

En 2024, ce sont par exemple 80 jeunes dans cette situation qui ont été accompagnés par le Secours Catholique, dont 57 « nouveaux accompagnés » pendant l'année.

Les difficultés dans le parcours résidentiel se doublent pour eux de difficultés à pouvoir étudier (ou trouver un travail).

²¹ Vie publique, « Mineurs étrangers non accompagnés : un dispositif de prise en charge saturé ? », disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/286639-mineurs-etrange-isole-un-dispositif-de-prise-en-charge-sature> (vu le 24/04/2025).

²² La Cimade, « Les départements ne sont pas au-dessus des lois : les enfants étrangers doivent être protégés », décembre 2023, disponible sur : <https://www.lacimade.org/presse/les-departements-ne-sont-pas-au-dessus-des-lois-les-enfants-etrange-doivent-etre-protoges/> (vu le 24/04/2025).

Eclairage (4) : Les difficultés propres aux personnes ayant connu un parcours de migration

51 % des répondants déclarent être de nationalité étrangère.

Parmi eux, une grande majorité est issue de pays francophones, et une partie a fui des pays alors terrains de conflits armés, de guerres civiles et de répression politique au moment de l'enquête, et ce depuis plusieurs années. C'est le cas notamment de la région du Sahel en Afrique subsaharienne, de la République Démocratique du Congo, ou de l'Afghanistan)²³.

Il convient de rappeler ici que les migrations internationales ne sont pas toujours désirées et sont bien souvent multi-causales : « il existe des types de migrations voulues ou forcées, temporaires ou de long terme, elles peuvent être le fruit de nombreux facteurs individuels et sociétaux. Leurs causes ne peuvent nécessairement se réduire à une raison principale, la migration pouvant être le fruit de facteurs économiques, politiques, environnementaux, récréatifs, etc. »²⁴ De plus, comme le note La Cimade (association de soutien aux personnes exilées), ces migrations sont extrêmement coûteuses pour les personnes qui les vivent, ce qui peut

les mettre en difficulté dans leurs parcours résidentiel par la suite : « Quelles que soient les raisons de migrer pour une personne seule ou un groupe de personnes, la migration a un coût : transports, documents, hébergement, etc. Pour les migrations régulières comme irrégulières, les personnes doivent mobiliser des ressources importantes pour entreprendre le départ de leur pays d'origine ou de résidence »²⁵.

Parmi les personnes étrangères interrogées, une minorité – environ un quart – possède un titre de séjour (19 %), un statut de réfugié (3 %) ou de mineur reconnu et pris en charge par le Département (1 %). Un quart (26 %) des personnes étrangères interrogées sont sans droit ni titre de séjour. La moitié (49 %) sont dans des situations administratives dites « complexes » qui requièrent des procédures souvent lourdes, très longues, et sans garantie de régularisation définitive : 8 % sont des mineurs non reconnus par le Département de l'Isère ; 14 % sont en attente d'un titre de séjour et 27 % sont demandeurs d'asile, dont 8 en procédure Dublin²⁶. Ces procédures sont vécues comme fastidieuses

²³ *Courrier international*, « Carte commentée. Les principaux conflits qui déchirent la planète », mai 2024, disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/grand-format/carte-commentee-les-principaux-conflits-qui-dechirent-la-planete> (vu le 24/04/2025).

²⁴ La Cimade, « Les migrations internationales : faits et chiffres », disponible sur : <https://www.lacimade.org/faq/les-migrations-internationales-faits-et-chiffres/> (vu le 24/04/2025).

²⁵ *Idib*.

²⁶ La procédure de Dublin s'applique aux demandeurs qui sont arrivés en Europe par un autre pays et où leur entrée a été enregistrée par la prise de leurs empreintes digitales. C'est ce pays d'entrée qui doit alors instruire la demande d'asile. En cas de refus, la demande est instruite par l'OFPRA après un délai d'un an.

Voir aussi : Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL), « De très nombreux demandeurs d'asile sont privés de domicile personnel : une situation que la loi immigration va aggraver », *Lettre de l'Observatoire n°2*, mars 2024, disponible en ligne sur : https://www.untoutpour tous.org/wp-content/uploads/2024/03/lettre-Observatoire_numero2_mars2024.pdf (vu le 24/04/2025).

et décourageantes pour les personnes qui les subissent, comme l'évoque l'une d'entre elles :

“ Je veux qu'on m'enlève mon Dublin [...].
Quand je pense à mes enfants qui sont restés
au pays, ça m'attriste. ”

Femme isolée, 36 ans, actuellement en procédure
Dublin.

Ce volume important de personnes en situation administrative complexe s'explique probablement en partie par le fait que les services dédiés aux demandes d'asile sont concentrés à Grenoble, la ville-centre accueillant une grande partie des personnes demandeuses d'asile, et, de fait, de celles qui en sont déboutées.

Ces personnes constituent peu à peu leurs habitudes, leurs réseaux et leurs lieux repères sur place, à Grenoble, et n'en partent que si elles sont hébergées ailleurs. Les demandes auprès du GUDA (guichet unique des demandeurs d'asile) sont rarement enregistrées dans les délais, ce qui crée des

difficultés supplémentaires pour les personnes, tant qu'elles n'ont pas le statut nécessaire pour ouvrir leurs droits (hébergement, aide financière, travail, santé, éducation). De plus, les demandeur.euse.s d'asile sans solution d'hébergement bénéficient d'un accompagnement moindre que celui qu'ils auraient pu avoir en CADA, ce qui crée une rupture d'égalité entre les publics. Plusieurs mois ou années après, en cas de rejet de leur demande d'asile, ces personnes peuvent être amenées à revenir sur Grenoble, là où elles avaient créé des repères, là où la plupart des ressources en termes d'accueil et d'accompagnement sont concentrées et disponibles.

Les personnes issues de parcours de migration et fréquentant les Accueils de jour sont souvent en situation de très grande fragilité économique, certaines ne touchant aucune aide ou allocation en raison d'une part du fait de leur situation administrative qui minimise leurs droits et d'autre part de celui d'un non-recours probablement important à ceux-ci quand ils existent.

Qu'en disent les structures ?



Sur l'évolution des publics et les problématiques posées par les situations administratives non régularisées :

« En 2015-2016, quand on avait 70 % de droits communs, notre rôle, c'était d'aider des personnes qui étaient isolées, marginalisées, et notre rôle, c'était d'essayer de les accompagner à ouvrir un peu toutes les portes qu'il était possible d'ouvrir. Et là, avec ce public [personnes étrangères en situation irrégulière], on a l'impression que toutes les portes sont fermées, et qu'il y en a bien une au fond du couloir, qui est la régularisation, mais que si elle s'ouvre pas, c'est vraiment compliqué [...]. Les hébergements d'urgence sont saturés, et ils n'ont pas accès à l'hébergement d'insertion. Donc ils sont condamnés à errer. »

Point d'Eau

Certaines personnes expriment se sentir désorientées sans connaissance du territoire et sans ressources :

“ Tout ce qu'on veut, c'est avoir un endroit où vivre. Et pouvoir avoir une petite ressource même si on n'est plus en demande. [...] Et parfois on ne connaît pas, on ne sait pas où aller. ”

Mère de famille monoparentale, 36 ans, sans titre ni demande, résidant à Grenoble en structure d'hébergement.

Par ailleurs, les personnes déclarant toucher une source de revenu grâce à leurs emplois (notamment les personnes demandant ou ayant obtenu un titre de séjour) ne sont pas épargnées par la précarité financière : ce sont pour beaucoup des emplois salariés et précaires (intérim, secteur du BTP), et avec des difficultés à le conserver ou à renouveler des contrats très courts. Les « petits boulots », quand ils existent, concernent du travail informel : souvent non déclarés, ils sont pourtant essentiels à la survie.

Les personnes sans emploi rencontrées sont nombreuses à souhaiter en trouver un ou à déclarer chercher une activité :

“ J'en cherche un [d'emploi], mais il n'y en a pas. Je suis menuisier de formation mais ils ne peuvent pas me prendre parce que je n'ai pas d'assurance. ”

Homme isolé, 41 ans, sans titre de séjour ni demande en cours.

Nombreux sont ceux qui témoignent des difficultés à trouver un travail sans titre de séjour, bien que celui-ci soit déterminant pour régulariser leur situation :

“ Sans carte de séjour, je peux pas travailler. Et sans travail, je peux pas avoir la carte de séjour. ”

Femme isolée, 32 ans, sans titre ni demande, alternant hébergement en structure et situation de rue.

“ Pour renouveler le titre de séjour, ça prend beaucoup de temps. Il faut aller chercher sur internet pour prendre des rendez-vous. Pour le travail, c'est compliqué. Il faut que le système change. ”

Homme isolé, 44 ans, locataire et demandant le séjour.

De façon générale, ces dernières années, la France a connu un durcissement progressif de sa politique migratoire, avec des conséquences profondes sur la vie des personnes migrantes – quel que soit leur statut légal. Comme l'a souligné Fanélie Carrey-Conte, secrétaire générale de La Cimade lors d'un webinaire en 2025 sur les politiques migratoires, l'accumulation de lois restrictives – plus d'une vingtaine au cours des quarante dernières années – a contribué à créer un environnement de plus en plus hostile envers les personnes migrantes et demandeuses d'asile²⁷.

Les personnes ayant connu un parcours de migration font donc face à des difficultés liées à leur situation administrative parfois complexe qui les freine dans leurs parcours professionnel, résidentiel, mais aussi de soin et de santé.

²⁷ Pacte du Pouvoir de Vivre et La Cimade, Webinaire « Politiques migratoires : quelles conséquences, quels espoirs ? », avril 2025, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=EHTu99AxtWk&t=312s> (vu le 24/04/2025).

Eclairage (5) : Les parcours de soin et de santé des enquêtés

Plus de la moitié des personnes interrogées estiment bénéficier d'un bon état de santé général (58 % l'estiment bon, plutôt bon ou très bon). Cela n'empêche pas une grande partie des enquêtés de déclarer des problèmes de santé. Le nuage de mots ci-dessous présente ces problèmes mentionnés selon la récurrence de leur apparition dans les questionnaires (toute niveau d'estimation de l'état de santé confondue).

Parmi les principaux problèmes de santé rencontrés par les enquêtés ressortent les douleurs au dos, aux genoux, aux reins, et surtout aux dents. Les soins dentaires nécessaires sont souvent compliqués à réaliser, en raison d'une part d'un faible nombre de créneaux de rendez-vous disponibles, et d'une mauvaise prise en charge par la couverture santé, parfois refusée par les professionnels. Une femme de 32 ans, sans titre ni demande, vivant avec sa

mère âgée explique par exemple ne pas avoir trouvé de rendez-vous et être confrontée à des dentistes qui refusent l'AME :

“ Pour les rendez-vous des médecins, c'est très compliqué. [...] Sans les papiers, c'est une succession de points d'interrogation. [...] La vie, c'est pas que manger et dormir. [...] Ma mère est hébergée à [commune], mais tous ses médecins sont à Grenoble. Elle a du mal à prendre les transports : elle est perdue. Elle a aussi beaucoup d'allergies. ”

Femme, 32 ans, sans titre de séjour ni demande en cours.

Un autre homme explique avoir trouvé un rendez-vous chez le dentiste au bout d'un an d'attente et grâce à l'aide de Point d'Eau. Trois autres personnes se plaignent aussi des difficultés à trouver des rendez-vous chez le médecin. En effet, l'accès aux professionnels de santé n'est pas aisé : 33 % des personnes

Nuage de mots représentant les principaux problèmes de santé rencontrés et mentionnés



interrogées n'ont pas pu voir un professionnel de santé la dernière fois qu'elles en ont eu besoin.

“ Il faudrait des médecins et des infirmiers dans les accueils de jour et dans le travail social. ”

Homme isolé, 75 ans, locataire.

Pourtant, une grande majorité des enquêtés ont une couverture santé complète : 77 % des personnes déclarent avoir une couverture maladie (PUMA, AME, CSS) et 65 % une complémentaire santé. Parmi celles qui n'en ont pas, 20 personnes ont fait des démarches pour avoir une couverture maladie, dont une seule a abouti (4 n'ont pas abouti, et 15 sont en cours).

Par ailleurs, 54 % des personnes interrogées déclarent ne pas être accompagnées par un travailleur social dans leur parcours santé et logement, ce qui peut expliquer en partie ces chiffres.

Les personnes interrogées déclarent aussi des maladies souvent liées au vieillissement ou au stress, comme l'arthrose, le diabète, les problèmes de vision, les AVC (accidents vasculaires cérébraux), l'hypertension, ce qui va de pair avec le profil des personnes fréquentant les Accueils tel que décrit en première partie de ce rapport (de plus en plus de personnes isolées et vieillissantes).

Des pathologies lourdes, exigeant un suivi régulier et lui aussi pesant, sont déclarées, comme la bipolarité ou l'épilepsie, mais aussi des maladies dégénératives (cancer, Parkinson). Ces pathologies sont souvent particulièrement compliquées à gérer dans un parcours résidentiel instable ou en situation de rue, et entraînent parfois des problèmes en cascades. C'est par exemple le cas d'un homme seul de 46 ans atteint de spondylarthrite ankylosante qui déclare

résider dans un logement inadapté à sa situation de handicap et insalubre. Sa maladie lui provoque des douleurs dans le dos qui remontent, avec le temps, le long de la colonne vertébrale. Les anti-inflammatoires lui causent des problèmes d'estomac. La maladie déclenche des épisodes d'uvéïte (inflammation des yeux) et s'attaque aussi à d'autres organes (foie, etc). Il explique surtout que la douleur est présente en permanence, ce qui est extrêmement déprimant et difficile à gérer, avec des conséquences sur sa santé mentale. Il a également des problèmes d'addiction à certaines drogues.

Les addictions, notamment le tabagisme, et les problèmes de santé mentale comptent aussi parmi les plus déclarées par les enquêtés (syndrome post-traumatiques, anxiété, angoisse, dépression, burnout). Ces problèmes de santé sont les conséquences de trajectoires de vie marquées par des violences (physiques ou psychiques) et par des ruptures de parcours, et ont souvent un lien plus ou moins direct avec la sphère professionnelle. C'est par exemple le cas d'un homme de 40 ans, anciennement travailleur dans la restauration, déclarant être actuellement en burnout après avoir dû démissionner à cause d'un management toxique.

Même si les « problèmes psychologiques » sont très régulièrement évoqués lors de l'enquête, ils restent peu détaillés dans les résultats du questionnaire. Les mentionner permet cependant de mettre en lumière leur existence. Les Accueils de jour constatent d'ailleurs accueillir de plus en plus de personnes en extrême fragilité psychique, ou ayant des troubles psychiatriques parfois sévères, et cela au sein d'accueils collectifs toujours plus fréquentés.

36 personnes interrogées dans l'enquête flash ont d'ailleurs déjà été hospitalisées dans un service psychiatrique. Les Accueils alertent sur l'accompagnement de ces personnes qui est difficilement pris en charge, que ce soit pour l'accès et le maintien dans le logement, ou dans le cadre d'une prise en charge et d'un suivi plus globaux. En effet, avoir des droits de santé ouverts (Complémentaire Santé, Aide Médicale d'Etat) ne garantit pas d'accéder à des soins (difficulté d'accéder à un Centre Médical Psychologique, à un psychiatre libéral et impossibilité d'accéder aux Parcours spécifique Santé réservés aux personnes sans droits de santé). Les réponses institutionnelles apportées sont souvent des dispositifs mobiles, certes utiles pour aller vers les personnes en situation de non-recours et très marginalisées, mais ne permettant pas de combler le besoin de prise en charge dans la durée et la continuité.

Les problèmes de santé sont aussi déclenchés, entretenus ou renforcés par une alimentation précaire (en termes de régularité d'une part et de qualité d'autre part), qui concerne une bonne partie des personnes interrogées : 69 % des personnes interrogées dans cette enquête ont fréquenté un point de distribution alimentaire au cours des deux derniers mois, et plusieurs personnes relèvent souffrir de carences alimentaires et de troubles de l'appétit. 16 % des enquêtés déclarent aussi avoir besoin d'un repas chaud au moment de l'enquête et 14 % aimeraient pouvoir accéder à un endroit où cuisiner.

Enfin, la fatigue chronique et quotidienne est vécue par de nombreux enquêtés, probablement exacerbée par les parcours d'errance, de rue, la chaleur et le froid, le manque de sommeil, les insomnies... En effet, comme le rappelle le 11^{ème} rapport « Dénombrer et Décrire » de l'association Médecins du



Qu'en disent les structures ?

Les membres de la Coordination des accueils de jour de l'Isère constatent une hausse du nombre de repas distribués et un élargissement du public concerné. A Grenoble, la situation s'est d'autant plus dégradée que le Fournil a dû cesser temporairement son activité de début novembre 2024 à début janvier 2025 : Point d'Eau a pris le relais sur cette période en fournissant 250 repas les lundis et mercredis midi à la gare. A Nicodème, ce sont 100 soupes qui ont été servies par soir contre 70 l'année précédente. Malgré une amélioration de la qualité des produits fournis par la Banque alimentaire (légumes et fruits frais, moins de boîtes), celle-ci reste un enjeu majeur pour les accueillis et une priorité pour les accueils qui souhaiteraient l'améliorer encore (notamment pour les petits-déjeuners). Un autre enjeu est celui de la couverture des repas, qui manquent certains jours, particulièrement les dimanches et mercredis à Grenoble notamment.

Monde, la vie en rue a de lourdes conséquences sur la santé et l'espérance de vie très inférieure à la population générale (49 ans).²⁹

“ On nous laisse beaucoup trop de temps dehors. C'est de la souffrance. Passer la nuit dehors, même pendant 4 ou 5 mois, c'est difficile. J'ai eu des pertes de mémoire à cause de ça. [A propos de la vie en rue] Tu dois attendre pour te laver, tu dois attendre pour manger. ”

Femme, 38 ans, alternant hébergement en structure et situation de rue.

Les médicaments consommés provoquent aussi des effets secondaires qui fatiguent et endorment. Les déplacements fréquents entre les Accueils de jour et les structures d'accompagnement sont consommateurs d'énergie, d'autant plus pour les personnes en situation de handicap, notamment physiques (amputation des jambes et des mains, douleurs aux pieds, aux chevilles...) Certaines personnes se disent d'ailleurs poussées à bout et semblent résignées :

“ Si je m'habitue à la souffrance, j'ai pas besoin d'une bonne santé. ”

Homme isolé, 50 ans, en situation de rue.

La détérioration de la santé des personnes accueillies est parfois aggravée par les conditions de vie difficiles et de plus en plus précaires dans les hébergements et les logements.

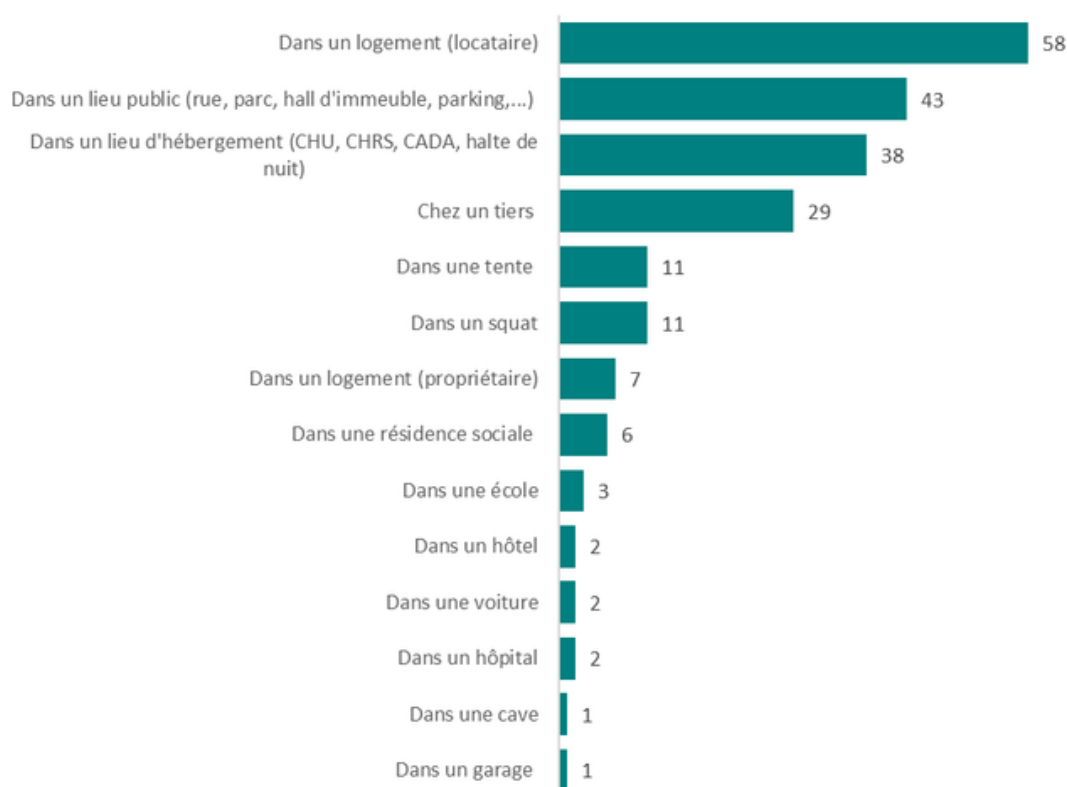
²⁹ Médecins du Monde, « 11^e rapport sur la mortalité des personnes sans chez soi en France », octobre 2023, disponible sur : <https://www.medecinsdumonde.org/actualite/publication-du-11eme-rapport-sur-la-mortalite-des-personnes-sans-chez-soi-en-france-pour-lannee-2022/> (vu le 24/04/2025).

Eclairage (6) : Des situations résidentielles précaires pour la grande majorité des personnes interrogées

Qu'elles soient logées, hébergées ou en situation de rue, 37 % des personnes interrogées dans cette enquête déclarent plusieurs situations résidentielles au cours des deux derniers mois. De manière générale, plus de la moitié des enquêtés ne considèrent pas que leur situation actuelle est stable (55 %). Cela souligne l'inconfort et l'instabilité qui caractérisent les situations des publics en grande précarité fréquentant les Accueils de jour grenoblois, qui pratiquent des allers-retours très fréquents entre la rue, l'hébergement, le logement...

De plus, 17 personnes ont déjà été expulsées de leur logement, pour certaines plusieurs fois (jusqu'à 4 fois). Ce sont majoritairement des hommes seuls (9) mais aussi des femmes isolées (7), dont deux avec enfants. Un homme de 63 ans, locataire au moment de l'enquête, explique par ailleurs être en cours d'expulsion pour cause de dette locative due à une coupure des APL. Au cours de l'année passée, 16 personnes ont dû quitter leur hébergement ou hôtel social, et 18 un hébergement chez un tiers.

*Situations résidentielles vécues durant les deux derniers mois
(Plusieurs réponses possibles)*



Les situations résidentielles déclarées par les enquêtés au cours des deux mois précédant l'enquête sont variées, et souvent se combinent (plusieurs situations d'habitat pouvant être mentionnées par un même répondant) : un logement, une structure d'hébergement, un hébergement chez un tiers, une situation de rue, un habitat précaire...

Le jour de la passation de l'enquête, plus de 50 % des interrogés sont en situation d'hébergement, de rue ou de logement précaire. Parmi eux, 29 % déclarent résider dans un lieu d'hébergement ou dans une résidence sociale, 28 % vivre dans un lieu public (rue, parc, hall d'immeuble, parking), 19 % être hébergés chez un tiers, 7 % vivre dans un squat et 7 % sous une tente. D'autres lieux de résidences précaires et instables sont déclarés dans les résultats du questionnaire (école, hôtel, voiture, hôpital, cave, garage). Par exemple, trois familles (dont 2 en situation administrative complexe) sont hébergées dans une école.

Les personnes interrogées soulignent aussi le manque de considération qu'elles ressentent face à leur situation extrêmement vulnérable :

“Faudrait faire plus attention aux personnes qui dorment dans la rue. C'est très très compliqué.”

Homme isolé, 29 ans, demandeur d'asile, alternant hébergement chez un tiers et situation de rue.

42 % des enquêtés déclarent résider dans un logement, dont 89 % sont locataires et 11 % sont propriétaires. Ces derniers sont quasi exclusivement des hommes seuls d'une soixantaine d'années (une seule femme de 78 ans est propriétaire). S'il peut paraître surprenant qu'une partie des personnes interrogées soient propriétaires de leur logement tout en continuant à fréquenter les Accueils de jour, analyser leurs conditions de vie apporte quelques éclairages. Une personne vivant dans son logement depuis 15 ans explique par exemple que celui-ci est insalubre ; une autre avoir fait des démarches

Qu'en disent les structures ?

Coordination des
Accueils
de
Jour
en Isère

La Coordination des Accueils de jour de l'Isère alerte et s'insuïète du fait que certaines personnes âgées et isolées ne sont plus en capacité (physiques et psychologiques) de pouvoir utiliser leur logement. Il n'est pas toujours aisé d'établir un lien de confiance avec elles et de les accompagner sans bien les connaître, ce qui est consommateur d'énergie et de temps, à l'heure où la fréquentation explose.

L'association Point d'Eau travaille notamment avec la plateforme VIP (Vieillesse et Précarité, fin de vie, mort, deuil) pour accompagner les personnes souffrant du Syndrome de Diogène³⁰.

³⁰ Forme de trouble comportemental associant une tendance à l'accumulation d'objets, une négligence de l'hygiène corporelle et domestique et, le plus souvent, un isolement social prononcé sans la moindre nécessité de se plaindre de cette situation.

pour accéder à un logement social mais l'avoir refusé à cause de la localisation (« beau quartier » de Grenoble) et parce que le logement était situé au rez-de-chaussée avec une porte « fracassée ». Seul 1 propriétaire sur 7 déclare avoir un emploi salarié, et deux d'entre eux ont fréquenté un point de distribution alimentaire au cours des deux derniers mois. Cela souligne une fois de plus le fait que l'alimentation est un enjeu crucial pour toutes les personnes mal-logées.

Par ailleurs, 39 % des personnes vivant en logement (locataires et propriétaires) déclarent être concernées par des problèmes dans leur logement. 25 % des personnes en logement le déclarent insalubre, 6 % le déclarent suroccupé et 8 % déclarent avoir un logement inadapté au handicap ou aux capacités physiques (8 %) d'au moins un membre du foyer. Malgré l'aide financière supplémentaire dont bénéficient les locataires en situations de handicap (80 % des bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé interrogés déclarent posséder un logement), cela ne suffit pas à éliminer les problèmes de logement, ce dernier restant bien souvent, au moins en partie, inadapté aux besoins de la personne (panne d'ascenseur récurrente, salle de bain et toilettes non-PMR, marche pour accéder au balcon, etc..)³¹.

“ Il faudrait que les logements HLM, du parc social, soient mis en travaux. ”

Femme isolée, 60 ans, en situation de handicap.

Parmi les personnes se déclarant locataires, 79 % sont en logement social. Les autres sont

locataires dans le parc privé, tout en étant pourtant éligibles au logement social pour 38 d'entre elles. Parmi ces dernières, 22 ont fait des démarches pour une demande, mais un certain nombre semblent découragées :

“ A mon âge, les démarches pour le logement social, ça me saoule. ”

Homme isolé, 60 ans.

Quand les démarches sont réalisées, elles sont peu nombreuses à aboutir : seules 4 personnes ont eu une proposition, et parmi elles 2 l'ont acceptée, 2 l'ont refusée³², d'une part car le logement était situé au rez-de-chaussée avec des portes « fracassées » (cas du propriétaire cité précédemment), d'autre part pour cause d'insalubrité.

Du côté des personnes interrogées résidant dans un lieu d'hébergement (29 %), des problématiques similaires liées à l'insalubrité se posent. Les conditions de vie sont précaires et parfois indignes (saleté, présence de punaises de lits, cafards, très forte promiscuité due à la surpopulation) :

“ La difficulté, c'est le problème de l'intimité, d'être tout le temps dans la même pièce [avec son ami]. C'est pesant d'être dans l'anxiété du lendemain. Mon compagnon dort par terre, donc pour l'intimité, c'est pas top. [...] Et puis, en HU [Hébergement d'Urgence], t'es jamais tout seul. T'entends tout le monde. Je pense qu'on ne peut pas s'insérer professionnellement si on n'est pas sécure chez soi. ”

Femme en couple, 37 ans, résidant en CHRS ou en logement.

³¹ Voir Fondation pour le Logement des défavorisés, *L'état du mal-logement en France en 2024, Rapport annuel*, disponible en ligne sur : <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2024-01/REML2024.pdf> (vu le 24/04/2025).

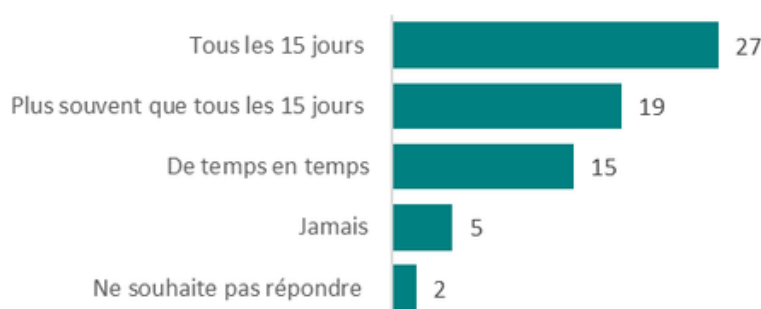
³² Voir Comité de suivi de l'Isère et Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL), *La mise en oeuvre du DALO et du DAHO en 2023 en Isère*, Les Cahiers de l'Observatoire, décembre 2024, p. 36-64, disponible sur : https://www.untoutpourvous.org/wp-content/uploads/2025/02/Rapport_DALO_2024_pour-publication.pdf (vu le 24/04/2025).

Ces conditions de vie difficiles ont nécessairement un impact sur l'insertion professionnelle, comme sur d'autres sphères de la vie quotidienne, qu'elles rendent plus difficiles (gestion du stress, fatigue accumulée...) Elles donnent aussi des clés de lecture pour comprendre pourquoi certaines

personnes appellent ou n'appellent plus le 115 afin de bénéficier d'un hébergement. Si 44 % des personnes interrogées souhaitent bénéficier d'un hébergement, toutes ne sont pas éligibles, toutes n'appellent pas le 115, et n'en font pas la demande auprès du SIAO (voir ci-dessous).

Recours et non-recours au 115 (hébergement d'urgence)

Réccurrence des appels au 115



- Parmi les personnes souhaitant accéder à un hébergement (68 personnes), près de 30 % appellent le 115 moins souvent que tous les 15 jours, et sortiraient donc ainsi des files actives de ce dernier.

- Pour les 5 personnes qui n'appellent « jamais », les motifs sont divers :

- Une personne explique avoir d'autres solutions de repli.
- Une personne n'a pas encore de carte SIM pour réaliser son appel.
- Une personne n'appelle plus car elle semble découragée par l'absence de proposition.
- Une personne ne souhaite pas partager son lieu de vie.
- Une personne est en situation administrative complexe (procédure de Dublin).

« Les réflexions du 115, c'est hyper difficile. Le Samu social, ils viennent quand ils ont envie de venir. [...] C'est comme si tu faisais rien du tout. »

Homme en couple, 60 ans, en situation de rue.

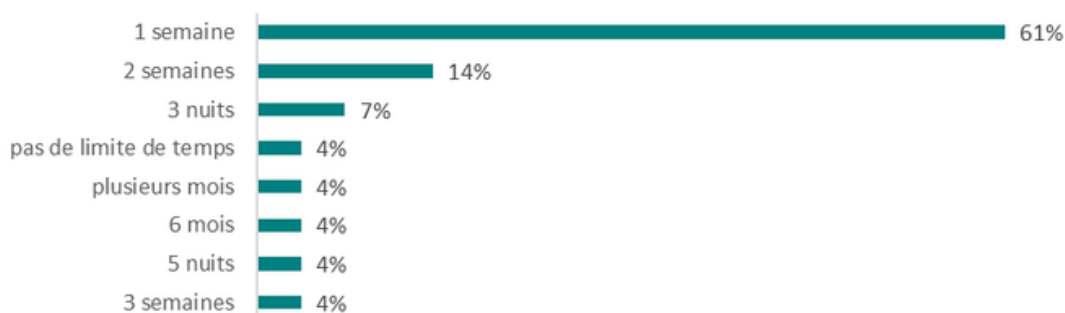
- 28 personnes ont eu une proposition récemment (soit 41 %), mais 36 n'en ont pas eue (soit 53 %) (4 personnes n'appelant « jamais » n'ont pas souhaité renseigner cette réponse).

- 4 ont refusé une proposition du 115, les motifs étant les suivants :

- Une personne ne souhaite pas résider dans un hébergement collectif.
- Une autre personne s'est vu proposer un hébergement à Voreppe mais est suivie à Grenoble pour ses consultations et ses traitements. Financer le coût de chaque trajet est impossible pour elle.
- 2 personnes expliquent que la proposition était d'une durée trop courte pour avoir le temps de bouger leurs affaires et de s'installer (une ou deux semaines chacune).

- La plupart des propositions faites sont de courtes durée (plus de 60 %).

Durée de l'hébergement proposé (plusieurs réponses possibles)



Ce non-recours s'explique sans doute aussi en partie par l'absence d'accompagnement social. En effet, 54 % des personnes interrogées dans l'enquête ne sont pas accompagnées par un travailleur social, par choix ou par défaut. Parmi les 68 personnes

qui aimeraient accéder à un hébergement, 50 % ne sont pas accompagnées. Parmi les 11 personnes éligibles et en demande pour accéder à un CHRS auprès du SIAO, 27 % ne sont pas accompagnées.

Qu'en disent les structures ?



Sur l'accès à l'accompagnement social :

«Même des personnes de droit commun qui sont à la rue, l'accès à un référent social n'est pas simple. C'est pour ça qu'il y avait les permanences de la Métro ici, dans le cadre du Logement d'abord. Mais on vient pallier un manque, un trou dans la raquette. Mais une personne qui ne vient pas dans les accueils de jour, Elle n'a pas de domicile, je ne sais pas. Elle n'a pas d'endroit où elle se fait accompagner. »

Le Local des Femmes

Sur l'évolution de l'accompagnement ces dernières années :

«Il faut avoir quelque chose de précis à demander à l'AS [Assistante Sociale], une demande précise à faire. Alors qu'il y a 10, 12 ans, voilà, c'était beaucoup plus... On allait voir l'AS pour faire le point sur cette situation et puis pour voir un peu comment... Là, il faut vraiment avoir une demande déjà identifiée. »

Le Local des Femmes

Zoom sur... l'hébergement chez un tiers

En 2013 déjà, la Fondation Pour le Logement des défavorisés estimait que 643 000 personnes étaient « hébergées chez des tiers de manière très contrainte »³³ en France. Ce groupe comprend plusieurs catégories de personnes de tout âge, sans lien de parenté direct qui n'ont pas les moyens de décohabiter, les jeunes contraints de revenir habiter dans leur famille après une période de logement autonome, d'autres qui ne sont jamais partis... Ce phénomène a augmenté de 19 % en près de 10 ans (2002-2013). En Isère, d'après le dernier rapport du SIAO, 19 % des ménages en demande auprès du 115 en 2023 le font au motif d'une « sortie d'hébergement chez des tiers »³⁴.

Cette forme d'hébergement (chez un tiers) reste une ressource courante, bien que non institutionnelle, et qui de ce fait passe souvent sous les radars des politiques publiques.

Sur les 153 personnes interrogées dans l'enquête flash, 29 déclarent avoir été hébergées chez un tiers dans les deux mois précédant l'enquête (soit 19 %). Parmi ces 29 personnes, 23 (soit 79 %) ont connu d'autres types d'habitat, toujours très précaires (squat, rue, lieu public). Ce phénomène s'explique en partie par des formes « d'aller-retour » entre les différentes solutions trouvées par les personnes (chez un tiers, retour à la rue, passage en hébergement d'urgence)³⁵. C'est notamment le cas lorsque les personnes sont exclues ou quittent les structures d'hébergement d'urgence de manière volontaire.

La majorité des personnes concernées sont des hommes (seulement 10 femmes). La grande majorité sont seules (23, soit 79 %). 6 ménages sont hébergés avec leurs enfants.

La grande majorité est en situation administrative complexe (59 % se déclarent demandeurs d'asile, ou sans titre ni demande). Ces personnes, notamment les femmes isolées, apparaissent comme particulièrement vulnérables face aux dérives que peut prendre l'hébergement chez des tiers (contraintes, exploitation, prostitution de survie...), et les mises à l'abri de courte durée (7 jours) les contraignent à se maintenir dans ce type de situation.

“ Le tiers, ça peut être la famille, mais souvent... Souvent, c'est des fois un inconnu rencontré. Il y a plusieurs formes. Il y a le compatriote qui va héberger juste pour la nuit, qui va ouvrir son domicile à 10h le soir et laisser repartir à 6h le matin, dormir dans la cuisine, sur le canapé. Et puis contre services domestiques ou sexuels. ”

Le Local des Femmes

Si la grande majorité sont hébergés chez des amis (60 %), dans leur famille (21 %) ou chez un membre de leur communauté (18 %), les situations sont diverses. Une personne (un apiculteur) déclare être hébergé chez son employeur, un autre chez un client (travailleur du sexe) et une dernière en hébergement citoyen. Dans 71 % des cas, les personnes sont hébergées contre une contribution, notamment de l'aide au travail domestique (ménage, cuisine) et/ou d'une rétribution financière et/ou de l'achat de nourriture. Ce coût supplémentaire est non négligeable.

³³ Fondation pour le Logement des défavorisés, *L'état du mal-logement en France en 2024, Rapport annuel*, p. 314, disponible en ligne sur : <https://www.fondationpourlelogement.fr/wp-content/uploads/import/sites/default/files/2024-01/REML2024.pdf> (vu le 24/04/2025).

³⁴ SIAO 38, *Rapport d'observation 2024 du SIAO de l'Isère - Données 2023*, p. 23.

³⁵ *Ibid.*, p. 46.

dans la mesure où la plupart de ces personnes n'ont pas de revenus réguliers, et vivent souvent grâce aux dépannages de proches (amis, famille). Cette situation n'est jamais considérée comme une option ni pérenne ni confortable pour les concernés : plus de la moitié déclarent ne pas être à l'aise dans le lieu d'hébergement, et 76 % ne se considèrent pas dans une situation stable. L'hébergement chez un tiers génère dans certains cas un sentiment de dette et une relation asymétrique entre hébergeurs et hébergés qui contribue à fragiliser ces derniers, et qui varie selon l'intimité de la relation³⁶. Ce type d'hébergement exige « un devoir de discrétion de l'hébergé vis-à-vis de l'hébergeur »³⁷ et peut vite devenir un lieu d'isolement :

“ Je suis fatiguée. Je voudrais être à l'aise, être chez moi, être tranquille. ”

Femme isolée, 39 ans, demandeuse d'asile, alternant hébergement chez un tiers et situation de rue

Pourtant, cette situation d'hébergement dure parfois depuis plusieurs semaines, voire des années (4 ans pour la plus longue situation déclarée). En effet, seules 3 personnes hébergées chez un tiers ne souhaitent pas bénéficier d'un hébergement en structure, la majorité (62 %) appelant le 115 au moins tous les 15 jours, la plupart du temps sans réponse. Seules 10 personnes (sur 25 souhaitant être hébergées) déclarent avoir reçu une proposition d'hébergement, souvent pour des durées de 1 à 2 semaines. 2 d'entre elles l'ont d'ailleurs refusée car cette durée est jugée trop courte pour avoir le temps de bouger des affaires et obtenir une stabilité.

Zoom sur... les passages en institutions

En Isère, 15 % des ménages en demande auprès du 115 en 2023 le font au motif d'une sortie sèche d'institution (ASE, détention, hospitalisation, dispositif d'asile)³⁸.

28 personnes interrogées dans cette enquête (18 %) déclarent avoir déjà été incarcérées. Parmi elles, 50 % résident dans un logement dont elles sont locataires (1 seul propriétaire) (au cours des deux derniers mois). L'autre moitié déclarent avoir résidé dans un CHRS, dans un lieu public, dans la rue ou en squat. 64 % ne considèrent pas leur situation stable : 12 personnes souhaiteraient bénéficier d'un hébergement, dont 5 seulement appelant le 115 tous les 15 jours ou plus (une seule personne a reçu une proposition).

Parmi ces 28 personnes, 6 ont, dans leur parcours de vie, été prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Ce passage à l'ASE concerne au total 15 personnes (soit 9 % des personnes interrogées), dont 10 déclarent résider dans un logement personnel ces derniers mois. 8 déclarent aussi avoir été hospitalisées dans un hôpital psychiatrique.

5 personnes déclarent avoir cumulé trois passages en institutions (incarcération, hôpital psychiatrique, et ASE). Parmi elles, un jeune homme de 31 ans déclare par ailleurs avoir été expulsé 4 fois de son logement (fréquence la plus importante parmi toutes les personnes interrogées dans cette enquête,

³⁶ Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL), *Sans-domicile et hébergés chez des tiers : parcours et réalités derrière l'hospitalité privée*. Synthèse, 2021, disponible sur : https://www.untoutpourtout.org/wp-content/uploads/2021/02/Synthese_rapport_hebergement_chez_un_tiers_ohl.pdf (vu le 24/04/2025).

³⁷ Julien Lévy et Gabriel Uribebarrea, « D'un logement chez un particulier à un logement à soi », 2022.

³⁸ SIAO 38, *Rapport d'observation 2024 du SIAO de l'Isère - Données 2023*, p. 23.

Ces données soulignent une nouvelle fois la complexité des parcours résidentiels des personnes rencontrées, faits d'allers-retours entre les institutions, la rue, l'hébergement, le logement... Ces grandes difficultés ne sont pas décorrélées des problèmes structurels et des défaillances systémiques qui touchent les politiques du logement en France, sujet sur lequel s'attarde la dernière partie de ce rapport.

Eclairage (7) : Les défaillances systémiques éclairées par le questionnaire

Les personnes interrogées en situation de rue au moment de l'enquête (ou étant passées par cette situation) évoquent les nombreuses difficultés rencontrées : fatigue, stress, charge mentale (penser à cacher la tente, charger le téléphone par exemple), faim, absence de point d'eau accessible, etc.

“C'est le plus difficile, la rue. J'en ai connu des choses, mais la rue... [...] Il y a trop de gens qui sont prioritaires. La première année : pas de logement social, il y a rien à attendre.”

Homme isolé, 51 ans, locataire.

Les situations de mal-logement éclairées dans cette enquête sont aussi les conséquences dramatiques de défaillances systémiques de la crise du logement en France. Les files d'attente à l'entrée du parc social sont en constante augmentation, le stock de logements étant très faible par rapport à la demande et à la rotation de plus en plus faible des locataires du parc social. En 2023 en Isère, un peu plus de 37 000 demandes pour un logement social sont en cours, soit 21 % de plus que 5 ans plus tôt, tandis que les attributions s'amenuisent : moins de 8 900 en 2018 puis 7 800 en 2023. Le temps d'attente pour obtenir un logement social dans la métropole grenobloise est estimé à 1 an en moyenne. De plus, une baisse de 42 %³⁹ de l'agrémentation de

logements sociaux est observée en Isère par rapport à 4 ans auparavant (2019), ce qui ne permet pas d'assurer les logements sociaux de demain.

Les logements PLAI (financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration) sont particulièrement peu financés (20 % des logements mis en service en 2014) alors même qu'ils correspondent aux types de logements nécessaires aux ménages précaires avec de faibles revenus, lui-même en hausse⁴⁰. En effet, le rapport 2024 sur l'état du mal logement en France souligne une faible évolution de la part des PLAI financés depuis 2014, et plus généralement du nombre de logements sociaux financés (dont PLAI, PLUS, PLS) qui passe de 124 000 en 2016 à 94 775 en 2021⁴¹.

Du côté de l'hébergement, le constat de la pénurie de l'offre de places est national. Comme le souligne le dernier rapport sur l'état du mal-logement en France, malgré une augmentation du nombre de places à 203 000 en 2023, pourtant maintenu au même niveau en 2024 : « le 115 n'a jamais été aussi engorgé. Chaque soir, en novembre 2023 près de 8 000 personnes y sont refusées faute de places, dont 2 400 mineurs. Par rapport à l'année précédente, ces indicateurs ont augmenté de 40 % »⁴². Des places ont cependant été réduites à l'été 2023, faute de

³⁹ Source : Ministère en charge du logement (DGALN, DHUP), Infocentre SISAL, 2019-2023.

⁴⁰ Fondation pour le Logement des défavorisés, *L'état du mal-logement en France en 2024, Rapport annuel*, p. 17, disponible en ligne sur : <https://www.fondationpourlelogement.fr/wp-content/uploads/import/sites/default/files/2024-01/REML2024.pdf> (vu le 24/04/2025).

⁴¹ *Ibid.*, p.214-215.

⁴² *Ibid.* p.146.

moyens supplémentaires, ce qui a conduit à de « nombreuses remises à la rue et par la fermeture presque totale de l'accès à l'hébergement pour de nouvelles personnes »⁴³. Ces conséquences sont bien visibles dans les résultats de l'enquête flash. En effet, lorsque les personnes interrogées trouvent une solution, elle est bien souvent temporaire. C'est une charge mentale permanente et extrêmement stressante pour certains enquêtés qui se questionnent sur la suite de leur parcours résidentiel :

“ Ce soir, je dors encore au 115, mais demain, je vais aller où ? ”
Femme isolée, 56 ans, sans titre ni demande.

Enfin, les hébergements manquent aussi pour les personnes en situation administrative complexes présentes dans cette enquête. En effet, environ 36 % des personnes interrogées en situation administrative complexe sont aussi en situation d'hébergement et certaines souhaitent d'ailleurs voir leur condition de vie s'améliorer :

“ Il faut renforcer le nombre de logements pour les immigrés, dans de bonnes conditions. Les gens au-dessus, ils savent pas quelles sont les conditions qu'on vit. Quelqu'un qui a un cœur, il pleure.... c'est vraiment compliqué. C'est la situation d'hébergement qu'il faut marteler. ”
Femme isolée, 30 ans, demandeuse d'un titre de séjour

L'absence de solution d'hébergement est particulièrement problématique et anormale pour les personnes en demande d'asile. Sur 41 personnes présentes dans l'enquête en

demande d'asile ou l'ayant demandé par le passé, seules 20 déclarent avoir reçu une proposition d'hébergement par l'OFFI (Office français de l'immigration et de l'intégration) et 18 l'ont acceptée. Parmi les personnes restantes, certaines sont toujours en demande au moment de l'enquête et restent sans solution d'hébergement (17 personnes, dont deux hommes isolés avec leur enfant) et déclarent résider dans un lieu public, dans un squat, chez un tiers et même dans une voiture pour l'un d'entre eux... Pourtant, la Convention européenne des droits de l'homme oblige la France à maintenir un accueil digne des demandeur.euse.s d'asile. Un seuil minimal de conditions matérielles d'accueil comprenant l'ADA (allocation pour demandeur d'asile) et un hébergement est normalement imposé dans ce cadre général par la directive européenne du 26 juin 2013. Les personnes doivent être orientées vers des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ou en hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA), qui, comme le rappelle le rapport sur l'état du mal logement en France, sont « censés délivrer, outre un hébergement, un accompagnement social. »⁴⁴ Or, ces structures « ne sont pas toutes prévues pour assurer un accompagnement adapté des personnes accueillies : absence de nourriture, de personnel médical, d'informations juridiques, d'accompagnement social effectif. »⁴⁵

⁴³ Fondation pour le Logement des défavorisés, L'état du mal-logement en France en 2024, Rapport annuel, p. 146-147, disponible en ligne sur : <https://www.fondationpourlelogement.fr/wp-content/uploads/import/sites/default/files/2024-01/REML2024.pdf> (vu le 24/04/2025).

⁴⁴ *Ibid.*, p. 191.

⁴⁵ *Loc. cit.*

Conclusion

Ce rapport analyse les résultats issues de l'enquête « flash » réalisée dans les accueils de jour de l'agglomération grenobloise au printemps 2024. Celle-ci n'est pas exhaustive et s'appuie sur les déclarations à un instant T sans vérifications des informations transmises. Elle comporte de fait des biais de représentativité (absence de sélection) et de temporalité (la période de passation des questionnaires coïncide avec la période du Ramadan au mois de mars 2024). S'il aurait été intéressant d'apprécier ces résultats au regard des statistiques renseignées par les accueils de jour grenoblois, l'anonymat souhaité dans le cadre de l'inconditionnalité de l'accueil ne le permet pas.

Cependant, ce panel permet d'éclairer certaines tendances. Elle met surtout en exergue ce que signifie la précarité résidentielle : à la fois pour les personnes qui bénéficient d'un toit, constamment en circulation entre les différentes solutions trouvées (logement, hébergement, chez un tiers, puis de retour dans la rue ...) ; mais aussi pour celles qui n'en ont pas et circulent-elles aussi de manière incessante entre les lieux d'accueils, les solutions de dernière minute, les dispositifs très précaires... La grande précarité ne signifie pas seulement le manque de moyens financiers, la grande marginalité et l'exclusion sociale, mais aussi et surtout la grande instabilité, l'incertitude, les passages répétés et extrêmement fatigants entre les solutions temporaires, insatisfaisantes, voire intolérables.

Les dix accueils de jour grenoblois investigués accueillent et regroupent une diversité de profils de ménages : des hommes et des femmes isolées, de plus en plus de familles et de jeunes enfants, et de personnes vieillissantes. De nombreuses personnes se trouvent aussi dans une situation administrative complexe et se retrouvent bloquées dans leur parcours (hébergement, logement, travail, éducation...)

Si certaines personnes présentes dans les accueils de jour bénéficient d'une solution d'hébergement ou de logement, celle-ci ne fait pas tout : les personnes viennent échapper à l'insalubrité, chercher des relations sociales, trouver de l'aide, pratiquer des activités de loisirs et de bénévolat essentielles à la vie en société et dans lesquelles elles peuvent parfois s'épanouir.

La fréquentation des accueils explose nettement ces dernières années, avec de nouveaux profils qui ne s'y trouvait pas ou moins auparavant (personnes vieillissantes en logement, famille monoparentale, femmes en errance avec de très jeunes enfants ou enceintes...) Cela n'entraîne pas toujours une augmentation des moyens humains et financiers. Le temps passé avec chaque personne et les options envisageables pour améliorer leur situation sont de fait réduits.⁴⁶

Les enquêtes flash dans les accueils de jour présente aussi leurs limites, notamment vis-à-vis de la sur sollicitation des personnes accueillies, contre laquelle certains accueils

⁴⁶ Voir Coordination des Accueils de jour de l'Isère, *Bilan 2024 - 10 ans après !*

mettent en garde :

“ Il y en a qui nous ont dit, c'est bon, j'en ai marre. On me pose des questions tous les deux jours. On me filme, on vient me voir. On me tend le micro à chaque fois qu'il pleut, qu'il fait froid, qu'il fait chaud. » [...] Quand t'es en situation de grande précarité comme ça, là... T'es obligé de raconter ta vie à tout le monde, tout le temps. ”

Point d'Eau

OBSERVATOIRE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

17b avenue Salvador Allende,

38130 Echirolles

observatoire@untoitpourtous.org

04 76 22 66 05 / 07 84 03 92 89

